



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impôts.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
SIP YERRES  
SAID 2EME SECTEUR  
2 RUE DU STADE  
91335 YERRES CEDEX

## Vos références

**Numéro fiscal :**  
Déclarant 1 (C) : 12 68 000 980 470  
Déclarant 2 (C) : 02 59 561 784 356  
**Référence de l'avis :** 22 91 A679201 62  
**Adresse d'imposition au 01/01/2022 :**

6 RUE DES BOIS CAILLIS

91330 YERRES

**Numéro FIP :** 910 83 83 0228508789 3 A  
**Numéro de rôle :** 016  
**Date d'établissement :** 26/07/2022  
**Date de mise en recouvrement :** 31/07/2022

**Identifiant service :** 91059

## Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**  
dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#)

 **Par téléphone**  
au 0 809 401 401 \*  
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 **Sur place**  
auprès de votre centre des finances publiques  
(horaires sur [impôts.gouv.fr](#), rubrique « Contact »)  
SIP YERRES  
SAID 2EME SECTEUR  
2 RUE DU STADE  
91335 YERRES CEDEX

\* (service gratuit + coût de l'appel)

TAVARES VAZ ALEXANDRE  
OU TAVARES VAZ SANDRA CLARA  
6 RUE DES BOIS CAILLIS  
91330 YERRES

## Somme qui vous est remboursée

**65,00 €**

**Vous n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2021.**

**Vous serez remboursé par virement le 02/08/2022  
sur le compte bancaire suivant :**

FR76 3000 3006 940X XXXX XXX1 348  
Identifiant de la banque : SOGEFRPP  
Émetteur du virement :  
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**Revenu fiscal de référence :** 22 130  
**Nombre de parts :** 2,50

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2022, de vos revenus 2021. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2021.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#).

# Avis d'impôt établi en 2022

N°fiscal : 12 68 000 980 470

# Impôt sur les revenus de 2021

Feuillet n° : 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : TAVARES VAZ  
Déclarant 2 - Nom de naissance : SANCHES DA SILVA

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
M				
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
1				2,50
<b>Détail des revenus</b>				
Salaires.....		Déclar. 1 14876	Déclar. 2 4642	Total
Autres revenus imposables.....		4230		
Heures supplémentaires non exonérées.....		0		
Total des salaires et assimilés <sup>2</sup> .....		19106	4642	
Déduction 10% ou frais réels.....	-	1911	- 464	
Salaires, pensions, rentes nets.....		17195	4178	21373
<b>Revenu brut global.....</b>				<b>21373</b>
<b>Revenu imposable.....</b>				<b>21373</b>
Impôt sur les revenus soumis au barème <sup>14</sup>				0
Montant net de votre imposition.....				0
<b>IMPOT NET</b>				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				0
<b>CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2021 :</b>				
<b>IMPOT SUR LE REVENU</b>				
Impôt sur le revenu 2021 dû <sup>53</sup> :				0
Retenue à la source prélevée en 2021 par vos verseurs de revenus :			-	65
<b>Solde d'impôt sur les revenus 2021 :</b>			-	<b>65</b>
COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE				65
CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.				
Vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.				
<b>INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>				
Revenu fiscal de référence <sup>25</sup> .....				22130
<b>Revenus exonérés</b>				
Heures supplémentaires.....		Déclarées	Déclar. 1	
Heures supplémentaires.....		Nettes	841	
			757	

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2024 (dans les conditions prévues aux articles R\* 190-1 et R\* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

#### PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2022, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2023 est de :

	Déclar. 1 16062	Déclar. 2 16062	Enfant(1)
Plafond total de 2020.....			
Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....	3973	3973	0
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....	+ 4052	+ 4052	+ 0
Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....	+ 4114	+ 4114	+ 0
Plafond calculé sur les revenus de 2021.....	+ 4114	+ 4114	+ 4114
Plafond pour les cotisations versées en 2022.....	= 16253	= 16253	= 4114

#### PRELEVEMENT A LA SOURCE 2022

**Taux personnalisé qui sera utilisé par votre organisme collecteur (employeur, caisse de retraite...) pour le prélèvement à la source sur votre revenu net imposable**

Taux pour le foyer 0,00%

OU  
 Si vous souhaitez opter pour des taux individualisés à la place du taux pour le foyer, rendez-vous sur impots.gouv.fr  
 Ces taux individualisés seront alors les suivants :  
 Taux individualisé pour le déclarant 1 0,00%  
 Taux individualisé pour le déclarant 2 0,00%  
 Cette option ne modifie pas le montant total prélevé à la source pour le foyer